

Communiqué de presse du Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier d'Aubusson – Michel Moine

Le 10 août 2023

Bien plus que l'avenir de l'EHPAD de la Courtine, c'est belle et bien le devenir du Centre Hospitalier d'Aubusson qui est compromis. Il est temps que chacun prenne ses responsabilités.

Le Centre Hospitalier d'Aubusson conduit un projet de restructuration de l'ensemble de ses services sur un site unique, au Mont.

L'intérêt de l'opération est de proposer un EHPAD neuf et un bâtiment historique modernisé pour les activités sanitaires (urgences, imagerie, médecine, rééducation, consultations spécialisées, chirurgie). Ce projet est vital et vise à conforter les services rendus à la population ainsi que les conditions de travail des agents. Il porte donc une véritable ambition pour le Sud Creusois.


Dans ce contexte, la situation de l'EHPAD le Chabanou à la Courtine, géré par le Centre Hospitalier d'Aubusson, pose de réelles difficultés. Cet établissement est né de la volonté des élus de la Courtine. En 2013, sa gestion en a été confiée au Centre Hospitalier d'Aubusson, malgré les fortes réticences du Directeur de l'époque sur la capacité à atteindre un équilibre financier. Dix ans plus tard, nous constatons un déficit cumulé de 2 300 000 €, supporté par le seul Centre Hospitalier d'Aubusson.

Le Centre Hospitalier d'Aubusson gère également deux autres EHPAD, l'un au Mont, l'autre rue Saint Jean. Celui de la rue Saint Jean bénéficie d'un avis favorable de la commission de sécurité d'incendie dans la perspective de sa relocalisation sur le site du Mont. La commission de sécurité a conditionné son avis au fait que le projet de restructuration devrait être engagé en 2024.

Le 6 avril 2023, après approbation du Conseil de Surveillance, l'établissement a sollicité auprès du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé la validation du lancement du projet architectural. **L'objectif était de ne pas bloquer le projet architectural du Centre Hospitalier et de ne pas opposer l'EHPAD de la Courtine aux autres sites.** Dans un courrier daté du 27 juin 2023, la Présidente du Conseil Départemental par sa réponse, suscite de très fortes inquiétudes en déclarant : « Il n'en reste pas moins qu'il ne sera pas possible d'engager des marchés de travaux tant qu'aucune solution pérenne n'aura été trouvée pour l'EHPAD du Chabanou ». **Ce qui signifie le blocage du projet architectural et obère de facto l'avenir de tout le Centre Hospitalier d'Aubusson.**

Depuis 2016, le Président du Conseil de Surveillance lors des débats du Conseil, lors de réunions et par des courriers tire la sonnette d'alarme sur la situation et le préjudice financier subi par le Centre Hospitalier consécutif au déficit structurel de l'exploitation de l'EHPAD le Chabanou, en vain. Cette situation est donc connue de tous : Haute Corrèze Communauté, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé. Or, le projet de restructuration du Centre Hospitalier d'Aubusson ne peut connaître désormais de retard sauf à dégrader l'offre de soin et les conditions de travail des agents. **C'est la raison pour laquelle le Conseil de Surveillance émet le souhait qu'une solution soit impérativement, et enfin trouvée rapidement, si l'on veut éviter la fermeture de l'EHPAD du Chabanou.** Le Conseil de Surveillance dénonce toute tentative d'instrumentalisation de ce dossier et fait appel au sens des responsabilités de tous les intervenants dans ce dossier.

Conformément à la loi, le conseil de surveillance se prononce sur la stratégie et exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement. Il est donc dans son rôle.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' shape with a vertical line extending upwards from the top curve.